



Ordre du jour provisoire (annoté)

- 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Election du président, des vice-présidents et du rapporteur**
- 3. Résultats de la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé**
- 4. Rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif**
- 5. Questions techniques et sanitaires**

5.1 Technologies sanitaires

Comme l'a demandé le Conseil exécutif à sa cent vingtième session,¹ un groupe d'experts et d'Etats Membres intéressés s'est réuni pour chercher à régler les problèmes en suspens concernant la résolution EB120.R21. Le rapport présente les résultats et les recommandations de la consultation sur le champ des technologies sanitaires.

5.2 Grippe aviaire et grippe pandémique : suivi de l'examen à la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé

Point proposé par le Président du Conseil. Un résumé oral du débat à l'Assemblée de la Santé sur ce point de l'ordre du jour sera présenté au Conseil. Les principales questions seront mises en évidence afin de faciliter l'établissement d'un projet de plan d'action.

5.3 Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : suivi de l'examen à la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé

Point proposé par le Président du Conseil. Un résumé oral du débat à l'Assemblée de la Santé sur ce point de l'ordre du jour sera présenté au Conseil.

¹ Voir le document EB119/2006-EB120/2007/REC/2, procès-verbal de la treizième séance de la cent vingtième session du Conseil, section 3.

6. Questions administratives, budgétaires et financières

6.1 Directeur général et Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la Santé : rapport consécutif à la résolution EB120.R19

Suite à la demande du Conseil exécutif à sa cent vingtième session, le rapport aborde plusieurs points liés à l'obligation de pourvoir le poste de Directeur général adjoint. Il examine également les implications juridiques d'un roulement sur des bases géographiques pour le poste de Directeur général et envisage les options à cet égard.

6.2 Méthode de travail du Conseil exécutif

A la lumière de l'expérience acquise depuis la dernière révision du Règlement intérieur du Conseil,¹ le rapport présente des suggestions, notamment sur les critères de sélection de points supplémentaires de l'ordre du jour, les délais pour l'établissement de l'ordre du jour provisoire, la disponibilité des documents sur Internet et, comme l'a demandé le Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif,² sur l'amélioration de la qualité et du nombre des résolutions des organes directeurs.

6.3 Multilinguisme : plan d'action

Le projet de plan d'action propose une stratégie et une série de propositions concrètes tendant à favoriser le multilinguisme à l'OMS. Le plan fixe des buts à moyen et à long terme liés à des objectifs et à des indicateurs afin de suivre et d'évaluer les progrès accomplis.

6.4 Comités du Conseil exécutif : sièges à pourvoir

6.5 Comité d'experts de la Sélection et de l'Utilisation des Médicaments essentiels : création d'un sous-comité

A sa quinzième session en mars 2007, le Comité d'experts de la Sélection et de l'Utilisation des Médicaments essentiels, notant que la résolution EB120.R13 recommandait la révision et la mise à jour de la liste modèle des médicaments essentiels afin d'inclure les médicaments essentiels pour les enfants qui n'y figuraient pas, a recommandé la création d'un sous-comité à cette intention.

6.6 Prochaines sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée de la Santé

6.7 Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière [s'il y a lieu]

7. Questions relatives au personnel

7.1 Déclaration du représentant des Associations du Personnel de l'OMS

7.2 Confirmation d'amendements au Statut et au Règlement du Personnel [s'il y a lieu]

¹ Résolution EB112.R1.

² Document EB120/3, paragraphe 27.

8. Questions soumises pour information : rapports de comités d'experts et groupes d'étude

Conformément au Règlement applicable aux tableaux et comités d'experts, un rapport sur les réunions de comités d'experts et de groupes d'étude, comprenant un résumé des recommandations contenues dans les rapports des comités d'experts et des observations quant à leur intérêt pour les politiques de santé publique et les répercussions pour les programmes de l'OMS, est soumis au Conseil.

9. Clôture de la session

Note. Lors de la consultation du 19 mars 2007 avec le Directeur général qui a eu lieu conformément à l'article 8 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, le bureau du Conseil a décidé de renvoyer à la cent vingt-deuxième session du Conseil l'examen du point suivant :

7.1 Rapports des organes consultatifs

- *Rapport de la quarante-sixième session du Comité consultatif mondial de la Recherche en Santé*

= = =